



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89804>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-89804**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Cote d'Azur Habitat

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché d'exploitation, d'entretien et de maintenance des installations thermiques collectives avec garantie totale

**Description** : La consultation concerne un marché d'exploitation, d'entretien et de maintenance des installations thermiques collectives avec garantie totale. La description des prestations, leurs spécifications techniques, ainsi que la liste des installations concernées, sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et dans l'Acte d'Engagement (A.E.) de chaque lot, ainsi que dans les pièces qui leurs sont jointes ou annexées. La présente consultation est allotie, comme suit : -Lot n°1 : Nice Ouest \ Chaufferie gaz/Solaire électrique (Agence Antibes, Carros, Saint-Augustin et Menton) & PAC -Lot n°2 : Nice \ Sous-stations raccordées sur le réseau de chaleur (Agence Bon-Voyage, Le Forum et Saint-Augustin) - Lot n°3 : Nice Arrière-Pays \ chaufferies gaz, (Las Planas et Forum) et les bases électriques (arrière-pays des Agences Carros et Menton)

**Identifiant de la procédure** : d0397f02-f9fa-4bd1-a49d-c8901cf64ecd

**Avis précédent** : feff8034-e463-4943-b826-6473ed392d4f-01

**Identifiant interne** : AOO Exploitation chauffage

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation des entreprises fait l'objet d'un appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1 et L. 2124-2 du code de la commande publique.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 19,200,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les candidats auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le site internet : <https://www.achatpublic.com> Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHATPUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com)

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1- Nice Ouest \ Chaufferie & PAC

**Description :** Le lot 1 concerne l'exécution des prestations relatives à : -la fourniture d'énergie pour les productions de chauffage et d'eau chaude sanitaire en chaufferies -la conduite, l'entretien courant (P2), la Garantie Totale (P3) : des installations secondaires de chauffage et d'eau chaude sanitaire des sites équipés de sous-stations, des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire des sites équipés de chaufferies, des installations de traitement d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire (le cas échéant), des installations de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire. -Le renouvellement avec améliorations techniques, optimisations des consommations d'énergie ou de fonctionnement (P3R) La liste du patrimoine concerné est fournie en annexe au marché. Le marché est de type : -CPI (MARCHE COMBUSTIBLE - PRESTATION - INTERESSEMENT) -PF (MARCHE PRESTATION - FORFAIT) La description des prestations, leurs spécifications techniques, ainsi que la liste des installations concernées, sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans l'acte d'engagement du lot, ainsi que dans les pièces qui leurs sont jointes ou annexées.

**Identifiant interne :** 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

**Options :**

**Description des options :** Pour chaque lot, Il est prévu une décomposition en tranches uniquement pour les prestations P3R : Pour le lot 1, les travaux sont programmés en une tranche ferme et 2 tranches optionnelles (Annexe 1 à l'acte d'engagement). Le marché n'est pas reconductible. Il sera renouvelé à l'expiration des 6 années du marché.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Agence Antibes, Carros, Saint-Augustin et Menton

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 6,000,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La valeur estimée du marché est de 1 000 000 Euros HT annuel, soit 6 000 000 Euros HT sur la durée totale du marché.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Pour chaque lot, le prix sera noté pour 55 % de la note totale, soit 55 points/100, calculés sur la base des prix du marché fournis dans l'Acte d'Engagement de chaque lot par le candidat à l'appui de son offre, selon la décomposition des postes précisée au RC.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : La valeur technique sera notée pour 45% de la note totale, soit 45 points/100, évalués sur la base du cadre de mémoire technique annexé au présent RC, joint ci-après, fournis par le candidat à l'appui de son offre, pour les sous-critères suivants : 1- Les moyens humains dédiés (30 points) : 1. Organigramme dédié au marché, avec l'identification d'un interlocuteur référent (6 points) 2. Expériences, qualifications de l'équipe dédiée (encadrants et techniciens) (12 points) 3. Effectif et nombre d'heures allouées par intervenant au titre du P2 (12 points) 2- L'organisation de la prestation (40 points): 1. Méthodologie de suivi et organisation en termes d'intervention (maintenance, dépannage, gestion des demandes, prise de rdv et suivi/mise à jour des réclamations, contenu des comptes rendus d'intervention, fonctionnalités et conformité au CCTP des outils propres au candidat, astreinte,..) (16 points) 2. Méthodologie de suivi et organisation en termes de communication (livrables, réunions, analyses,..) (12 points) 3. Mesures prévues pour une meilleure maîtrise de l'énergie (12 points) 3- Critère environnemental (10 points): 1. Politique environnementale du candidat en lien avec l'objet du marché (méthodologie vertueuse mise en place par le candidat dans le cadre de ses prestations) (5 points) 2. Qualité des pièces et équipements de remplacement (5 points) 4- Gestion du P3 / P3R (20 points): 1. Descriptif des principes retenus pour la réalisation de la prestation P3 (prévisionnel détaillé des équipements prévus au titre du P3, y compris calendrier envisagé) (10 points) 2. Descriptif des principes retenus pour le chiffrage de la prestation P3R (devis détaillés comprenant le descriptif du matériel envisagé) (10 points) Il est précisé que le mémoire ne devra pas excéder 30 pages format A4 (hors pages de titre, sommaire, annexes) et devra suivre le cadre de mémoire technique fourni en annexe au présent RC, qui devra être obligatoirement utilisé : en effet, pour avoir la note maximum, le candidat devra transmettre le mémoire technique en suivant les intitulés exacts de tous les items obligatoires. Si un ou plusieurs des intitulés des items est modifié par le candidat ou que le mémoire technique ne correspond pas au cadre et consignes, 5 points seront retirés à la notation technique. La note technique maximale n'excédera alors pas 95 points (/ 100).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 45

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Nice

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours** : Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature

du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui exécute le paiement :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui signe le marché :** Cote d'Azur Habitat

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Lot 2- Nice \ Sous-stations

**Description :** Le lot 2 concerne l'exécution des prestations relatives à : -la conduite, l'entretien courant (P2), la Garantie Totale (P3) : des installations secondaires de chauffage et d'eau chaude sanitaire des sites équipés de sous-stations, des installations de traitement d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire (le cas échéant), des installations de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire. -Le renouvellement avec améliorations techniques, optimisations des consommations d'énergie ou de fonctionnement (P3R) La liste du patrimoine concerné est fournie en annexe au marché. Le marché est de type: -PFI (MARCHE PRESTATION - FORFAIT - INTERESSEMENT) La description des prestations, leurs spécifications techniques, ainsi que la liste des installations concernées, sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans l'acte d'engagement ainsi que dans les pièces qui leurs sont jointes ou annexées.

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

### Options :

**Description des options :** Pour chaque lot, Il est prévu une décomposition en tranches uniquement pour les prestations P3R : Pour le lot 2, les travaux sont programmés en une tranche ferme et 4 tranches optionnelles (Annexe 1 à l'acte d'engagement). Le marché n'est pas reconductible. Il sera renouvelé à l'expiration des 6 années du marché.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Agence Bon-Voyage, Le Forum et Saint-Augustin)

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 6 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 3,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La valeur estimée du marché est de 500 000 Euros HT annuel, soit 3 000 000 Euros HT sur la durée totale du marché.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Pour chaque lot, le prix sera noté pour 55 % de la note totale, soit 55 points/100, calculés sur la base des prix du marché fournis dans l'Acte d'Engagement de chaque lot par le candidat à l'appui de son offre, selon la décomposition des postes indiquée dans le RC.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique sera notée pour 45% de la note totale, soit 45 points/100, évalués sur la base du cadre de mémoire technique annexé au présent RC, joint ci-après, fournis par le candidat à l'appui de son offre, pour les sous-critères suivants : 1- Les moyens humains dédiés (30 points) : 1. Organigramme dédié au marché, avec l'identification d'un interlocuteur référent (6 points) 2. Expériences, qualifications de l'équipe dédiée (encadrants et techniciens) (12 points) 3. Effectif et nombre d'heures allouées par intervenant au titre du P2 (12 points) 2- L'organisation de la prestation (40 points): 1. Méthodologie de suivi et

organisation en termes d'intervention (maintenance, dépannage, gestion des demandes, prise de rdv et suivi/mise à jour des réclamations, contenu des comptes rendus d'intervention, fonctionnalités et conformité au CCTP des outils propres au candidat, astreinte,..) (16 points) 2. Méthodologie de suivi et organisation en termes de communication (livrables, réunions, analyses,..) (12 points) 3. Mesures prévues pour une meilleure maîtrise de l'énergie (12 points) 3- Critère environnemental (10 points): 1. Politique environnementale du candidat en lien avec l'objet du marché (méthodologie vertueuse mise en place par le candidat dans le cadre de ses prestations) (5 points) 2. Qualité des pièces et équipements de remplacement (5 points) 4- Gestion du P3 / P3R (20 points): 1. Descriptif des principes retenus pour la réalisation de la prestation P3 (prévisionnel détaillé des équipements prévus au titre du P3, y compris calendrier envisagé) (10 points) 2. Descriptif des principes retenus pour le chiffrage de la prestation P3R (devis détaillés comprenant le descriptif du matériel envisagé) (10 points) Il est précisé que le mémoire ne devra pas excéder 30 pages format A4 (hors pages de titre, sommaire, annexes) et devra suivre le cadre de mémoire technique fourni en annexe au présent RC, qui devra être obligatoirement utilisé : en effet, pour avoir la note maximum, le candidat devra transmettre le mémoire technique en suivant les intitulés exacts de tous les items obligatoires. Si un ou plusieurs des intitulés des items est modifié par le candidat ou que le mémoire technique ne correspond pas au cadre et consignes, 5 points seront retirés à la notation technique. La note technique maximale n'excédera alors pas 95 points (/ 100).

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 45

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours :** Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être

exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui exécute le paiement :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui signe le marché :** Cote d'Azur Habitat

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Lot 3: Nice Arrière-Pays \ Chaufferies & Base électrique

**Description :** Le lot 3 concerne l'exécution des prestations relatives à : -la fourniture d'énergie pour les productions de chauffage et d'eau chaude sanitaire en chaufferies -la conduite, l'entretien courant (P2), la Garantie Totale (P3) : des installations secondaires de chauffage et d'eau chaude sanitaire des sites équipés de sous-stations, des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire des sites équipés de chaufferies, des installations de traitement d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire (le cas échéant), des installations de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire. -Le renouvellement avec améliorations techniques, optimisations des consommations d'énergie ou de fonctionnement (P3R) La liste du patrimoine concerné est fournie en annexe du présent marché. Le marché est de type : -CPI (MARCHE COMBUSTIBLE - PRESTATION - INTERESSEMENT) -PF (MARCHE PRESTATION - FORFAIT) La description des prestations, leurs spécifications techniques, ainsi que la liste des installations concernées, sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans l'acte d'engagement, ainsi que dans les pièces qui leurs sont jointes ou annexées.

**Identifiant interne :** 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

**Options :**

**Description des options :** Pour chaque lot, Il est prévu une décomposition en tranches uniquement pour les prestations P3R : Pour le lot 3, les travaux sont programmés en une tranche ferme et 3 tranches optionnelles (Annexe 1 à l'acte d'engagement). Le marché n'est pas reconductible. Il sera renouvelé à l'expiration des 6 années du marché.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Agences Las Planas et Forum, et arrière-pays des Agences Carros et Menton

**Code postal** : 06

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 6 An

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 10,200,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : La valeur estimée du marché est de 1 700 000 Euros HT annuel, soit 10 200 000 Euros HT sur la durée totale du marché.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Pour chaque lot, le prix sera noté pour 55 % de la note totale, soit 55 points/100, calculés sur la base des prix du marché fournis dans l'Acte d'Engagement de chaque lot par le candidat à l'appui de son offre, selon la décomposition des postes indiquée au RC.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 55

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : La valeur technique sera notée pour 45% de la note totale, soit 45 points/100, évalués sur la base du cadre de mémoire technique annexé au présent RC, joint ci-après, fournis par le candidat à l'appui de son offre, pour les sous-critères suivants : 1- Les moyens humains dédiés (30 points) : 1. Organigramme dédié au marché, avec l'identification d'un interlocuteur référent (6 points) 2. Expériences, qualifications de l'équipe dédiée (encadrants et techniciens) (12 points) 3. Effectif et nombre d'heures allouées par intervenant au titre du P2 (12 points) 2- L'organisation de la prestation (40 points): 1. Méthodologie de suivi et organisation en termes d'intervention (maintenance, dépannage, gestion des demandes, prise de rdv et suivi/mise à jour des réclamations, contenu des comptes rendus d'intervention, fonctionnalités et conformité au CCTP des outils propres au candidat, astreinte,..) (16 points) 2. Méthodologie de suivi et organisation en termes de communication (livrables, réunions, analyses,..) (12

points) 3. Mesures prévues pour une meilleure maîtrise de l'énergie (12 points) 3- Critère environnemental (10 points): 1. Politique environnementale du candidat en lien avec l'objet du marché (méthodologie vertueuse mise en place par le candidat dans le cadre de ses prestations) (5 points) 2. Qualité des pièces et équipements de remplacement (5 points) 4- Gestion du P3 / P3R (20 points): 1. Descriptif des principes retenus pour la réalisation de la prestation P3 (prévisionnel détaillé des équipements prévus au titre du P3, y compris calendrier envisagé) (10 points) 2. Descriptif des principes retenus pour le chiffrage de la prestation P3R (devis détaillés comprenant le descriptif du matériel envisagé) (10 points) Il est précisé que le mémoire ne devra pas excéder 30 pages format A4 (hors pages de titre, sommaire, annexes) et devra suivre le cadre de mémoire technique fourni en annexe au présent RC, qui devra être obligatoirement utilisé : en effet, pour avoir la note maximum, le candidat devra transmettre le mémoire technique en suivant les intitulés exacts de tous les items obligatoires. Si un ou plusieurs des intitulés des items est modifié par le candidat ou que le mémoire technique ne correspond pas au cadre et consignes, 5 points seront retirés à la notation technique. La note technique maximale n'excédera alors pas 95 points (/ 100).

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 45

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours :** Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour

déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui exécute le paiement :** Cote d'Azur Habitat

**Organisation qui signe le marché :** Cote d'Azur Habitat

## **Section 6 - Résultats**

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 8,546,518.92 Euro

**6.1 Résultat – Identifiants des lots :** LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

**6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel :** ENGIE ENERGIE SERVICES

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** LOT 1

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**Valeur de l'offre :** 2,560,826.16 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**Sous-traitance :** Pas encore connu

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** LOT-0001

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 05/06/2025

**Date de conclusion du marché :** 01/07/2025

**Organisation qui signe le marché :** Cote d'Azur Habitat

**6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3**

**6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004**

Au moins un lauréat a été choisi.

**6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel :** ENGIE ENERGIE SERVICES

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** LOT 2

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0004

**Valeur de l'offre :** 628,169.46 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**Sous-traitance :** Pas encore connu

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** LOT-0002

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 05/06/2025

**Date de conclusion du marché :** 01/07/2025

**Organisation qui signe le marché :** Cote d'Azur Habitat

**6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3**

**6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005**

Au moins un lauréat a été choisi.

**6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel :** ENGIE ENERGIE SERVICES

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** LOT 3

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0005

**Valeur de l'offre :** 6,357,623.3 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**Sous-traitance** : Pas encore connu

**Informations relatives au marché** :

**Identifiant du marché** : LOT-0003

**Date à laquelle le lauréat a été choisi** : 05/06/2025

**Date de conclusion du marché** : 01/07/2025

**Organisation qui signe le marché** : Cote d'Azur Habitat

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues** :

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 3

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Cote d'Azur Habitat

**Numéro d'enregistrement** : 49271391200011

**Adresse postale** : 53 bd René Cassin

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06200

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : charlotte.ramos@cotedazurhabitat.fr

**Téléphone** : +33493187652

**Profil de l'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**TED eSender**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui signe le marché**

**Organisation qui exécute le paiement**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18, avenue des Fleurs CS 61039

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : ENGIE ENERGIE SERVICES

**Taille de l'opérateur économique** : Grande

**Numéro d'enregistrement** : 55204695502593

**Ville** : BOUC BEL AIR

**Code postal** : 13320

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0001, LOT-0004, LOT-0005

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 29fcd6c2-f144-4d1c-8a58-7be4a6c7524c - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 06/08/2025 à 09:09

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 06/08/2025